

République Française

-----  
Département de la Seine-Maritime  
-----

**COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE**

-----  
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
du 17 janvier 2022  
-----

Délibération N°1 du 17 janvier 2022

Date de convocation **Etaient présents : (17)**  
11.01.22 Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,  
Serge Planchon, Dominique Paul Adjoint,  
Agnès Corruble, Emmanuelle Duplessis Yaha, Patrick Jouen, Julien Ménard,  
Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle Poulain, Gérard Sadé, Rachida  
Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 23

**Etaient Excusés : (6)**

Pascal Ancelot ayant donné délégation à Emmanuelle Duplessis Yaha,  
Benoit Boudet ayant donné délégation à Michel Ménager, Mickael  
Lefebvre ayant donné délégation à Isabelle Poulain, Isabelle Normand  
ayant donné délégation à Maryline Fournier, Vincent Prié ayant donné  
délégation à Dominique Paul, Guy Sénécal ayant donné délégation à  
Christine Delcroix.

-----  
Secrétaire de séance : Serge Planchon  
-----

**Budget primitif 2021  
Décision modificative n°5**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Maryline Fournier, Maire

Propose au conseil municipal de régulariser certaines opérations prévues au budget de  
l'exercice 2021 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-21318-159 Travaux Regma	5.189,00 €	00,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-130 Travaux bâtiments	00,00 €	704,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-142 travaux Serv Tech	0,00 €	3.860,00 €	0,00 €	0,00 €

D-21318-171 Travaux accessibilité	0,00 €	625,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>5.189,00 €</b>	<b>5189,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>5.189,00 €</b>	<b>5.189,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

